



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 23.04.2019 à Jambes

Présents : B. Brasseur, A. Despres, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, J.C. Hougardy, P. Hourez, I. Paquet, T. Pierloot, A. Praillet, M.C. Wauthy.

Excusés : K.D Convents, S. Moonen, D. Timmermans

1. Le mot du Président

Pour débiter, je souhaite la bienvenue aux deux nouveaux collègues qui débutent leur carrière d'administrateur aujourd'hui. Je leur souhaite de s'épanouir dans cette fonction en gardant constamment à l'esprit que l'intérêt de la LFH en particulier et du handball en général doit guider leur réflexion et leur décision.

Je veux aussi féliciter le club de l'Union Beynoise pour son titre en D1 LFH dames et les clubs d'Achilles Bocholt et de Saint-Trond pour leur victoire en coupe de Belgique. Cette bonne organisation a encore permis aux membres de la VHV et de la LFH de démontrer qu'ils forment une bonne équipe.

Pour le reste, si nos supporters ont mis une belle ambiance dans le Sportoase de Louvain le mercredi 10.04.2019, nous pouvons éprouver des regrets par rapport aux résultats de notre équipe nationale dans les matchs contre la Suisse. Rendez-vous est pris le mercredi 12 juin pour la rencontre contre la Serbie.

2. Désignation des membres du bureau du conseil d'administration de la L.F.H. et des représentants L.F.H. au C.E.P. U.R.B.H.

M.C. Wauthy prend la parole pour communiquer que, vu son agenda chargé, il ne lui est plus possible d'assurer la fonction de Vice-Présidente convenablement et que par conséquent elle n'est pas candidate au poste en question. Elle restera administratrice et évaluera si elle peut continuer à assumer son mandat.

J.L. Dessart remercie M.C. Wauthy pour son implication tout au long de sa fonction de Vice-Présidente.

T. Pierloot communique que suite à une conversation téléphonique avec J.L. Dessart et étant donné que par, son engagement quotidien, il représente bien les intérêts des provinces du Brabant et du Hainaut, il propose sa candidature au poste de Vice-Président (rôle qu'il a déjà rempli par le passé) avec J.L. Dessart comme Président.

Les membres désignent à l'unanimité :

- J.L. Dessart comme Président de la L.F.H.

- T. Pierloot comme Vice-Président de la L.F.H.

Membres effectifs au C.E.P. : J.L. Dessart, J.F. Hannosset, T. Pierloot.

Membres suppléants au C.E.P. : B. Brasseur, S. Moonen

Experts pour l'A.G. U.R.B.H. : K. Convents, A. Praillet, D. Timmermans

J.C. Hougardy communique qu'il aurait aimé siéger au C.E.P. U.R.B.H. étant donné qu'y sont prises des décisions stratégiques, notamment concernant les équipes nationales, et qu'il connaît particulièrement ce dossier.

T. Pierloot précise que quoi qu'il en soit, si une décision doit être prise au nom de la L.F.H., le dossier est toujours discuté à l'occasion du C.A. L.F.H. précédent la réunion du C.E.P. U.R.B.H.

J.L. Dessart rappelle quelques principes régissant le fonctionnement du CA, tels que respect entre personnes, la confidentialité des débats, la solidarité par rapport aux décisions prises et la mise en retrait si concerné directement ou indirectement par un dossier. Il rappelle encore qu'il est précisé dans les statuts de la L.F.H. que les administrateurs L.F.H. au C.E.P. U.R.B.H. doivent respecter et défendre les décisions prises par le C.A.

3. Approbation du P.V. de la réunion du 19.02.2019

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 19.02.2019 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

4. Trésorerie

La situation financière au 31.03.2019 a été transmise avec la convocation.

Aucune question n'a été posée à Hervé.

A titre d'information, par rapport à ce qui a été dit à l'AG par rapport à la subvention du ministre Borsus, P. Garcia précise que le cabinet du ministre considère que les équipes U18 sont des équipes « seniors » et par ce fait ne rentreront pas en compte pour obtention de la subvention.

Pour information, J.L. Dessart attire l'attention sur le fait que +/- 83 % du budget 2019 sont consacrés aux frais de fonctionnement de la LFH (salaires, loyers, assurances,...) et que, par conséquent, la marge de manœuvre est de l'ordre de 110.000 euros, dont il faut déduire la moitié pour le centre de formation. Ainsi pour les sélections LFH et Prov (10.000), la propagande (10.000), l'arbitrage (12.500) et la formation (5.000), nous disposons de +/- 37.500 euros (soit 5,6 % du budget).

5. Secrétariat

** Nombre d'affiliés*

A la date du 23.04.2019, la L.F.H. comptait 4.112 membres.

** Assurance sportive Ethias*

Suite au mail de F. Kerz concernant la suppression de la prime d'assurance pour les non-joueurs, ceux-ci étant considéré comme des volontaires, le C.A. décide qu'à partir de la saison 2019/2020, l'affiliation d'un non-joueur sera de 25 €/saison (au lieu de 30,25 €).

** AG du 22.03.2019*

Le Président déclare que, selon plusieurs personnes, il s'agissait d'une bonne réunion avec des interventions appréciées de la part de nos techniciens.

Faisant suite aux propos de certains clubs, une enquête a été lancée auprès de ceux-ci pour savoir à combien de reprises ils avaient fait appel aux services de la LFH.

Les résultats de cette enquête seront logiquement connus pour la fin du mois de mai 2019.

** Finales LFH jeunes*

C'est le club du HC Herstal-Trooz qui a obtenu l'organisation des finales LFH le we des 18 et 19.05.2019 à la salle de La Préalée à Herstal. L'examen de la proposition a été réalisé à l'issue de l'AG en présence des membres du CA.

** Proposition de modification du règlement de la coupe de Belgique*

Afin de pouvoir informer les clubs lors de notre AG, les administrateurs ont été interpellés par mail quant à l'abolition de l'inscription d'office à la coupe de Belgique. La décision favorable est officialisée par le C.A.

** Demande du HC Eynatten-Reren*

Suite au mail du HC Eynatten-Raeren concernant le doublement d'amende infligé pour manque d'arbitres, après différents échanges de vue, le C.A. décide de modifier le règlement en vigueur et d'opter pour une sanction progressive s'étalant sur 5 années (110% la deuxième année puis 120%, 130%, 140% et 150%).

** Demande J.F. Hannosset et J. Vandeberg*

J.F. Hannosset explique que suite à la rencontre qu'il a initiée en janvier de la firme For My Fit dans le cadre du centre de formation L.F.H., une possibilité de sponsoring avec un de leur partenaire présent lors de cette rencontre, s'avère potentiellement possible au bénéfice de la L.F.H. Une lettre de mission est accordée à J.F. Hannosset et J. Vandeberg afin de rencontrer les responsables de la firme concernée et de revenir vers le C.A. avec des informations complémentaires ; cette mission étant menée de manière bénévole.

6. Affaires techniques

** Centre de formation*

Une journée « portes ouvertes » pour les parents s'est déroulée le mercredi 03.04.2019.

8 parents et 13 jeunes candidats étaient présents. Ils ont pu visiter les installations et assister à une séance d'entraînement. Le fonctionnement du C.F. leur a été expliqué.

La décision des techniciens est attendue pour le 17.05.2019 afin de connaître les heureux élus qui seront invités à un stage « en immersion ». Le Président est passé pendant l'entraînement et a pu se rendre compte personnellement de l'intérêt des parents.

** Proposition des modifications des règles de jeu U10, U12 et U14*

Les propositions émises par la commission technique pour la saison 2019/2020 sont acceptées. Ces propositions sont le fruit de réflexions des membres de la commission technique et d'acteurs du terrain.

7. URBH

** Réunion C.E.P du 28.03.2019*

- En l'absence de P. Moons, la présidence de la séance est assumée par les deux présidents.

- La situation budgétaire 2019 reste problématique et il a été demandé à la C.T URBH de revoir le programme des différentes sélections en tenant compte des engagements antérieurs. Nous sommes bien conscients que cette manière

de travailler est peu motivante pour cette C.T mais nous n'avons pas le choix.

- Le budget 2019 devra être approuvé lors de l'AG du 16.05.2019. Il est également impératif de clôturer les comptes 2018 lors de cette même AG. A. Debrauwer, P. Chapaux et H. Delmelle ont été chargés de ces missions.

Faisant suite à une discussion avec le trésorier URBH, lequel doit présenter un budget à la prochaine réunion du CEP, J.L. Dessart informe le C.A. qu'une intervention des ligues est à nouveau envisagée afin d'équilibrer le budget. De même, l'éventualité de faire payer 1 euro/mois à chaque affilié a été évoquée une nouvelle fois (notamment avec en contrepartie la possibilité d'obtenir une place à une rencontre des Red wolves à la Lotto Arena d'Anvers). J.L. Dessart a rappelé l'opposition du C.A. LFH décidée lors de la réunion de janvier 2019 par rapport à cette possibilité, tout en ajoutant que la LFH ne comptait pas 4.000 membres qui payaient une cotisation et que les plus jeunes payaient 6 euros/an.

Après de nouvelles discussions, le C.A. confirme sa position du 15.01.2019, à savoir de ne pas accepter cette possibilité vu que l'augmentation des licences constitue l'ultime solution pour la L.F.H. d'équilibrer son budget en cas de besoin. De plus, cette augmentation pourrait mettre en danger notre projet de club en formation.

Pour ce qui serait d'obliger les clubs à acheter des places pour les matchs des Red Wolves, cette obligation existe déjà pour les clubs des divisions nationales. Par rapport à une obligation pour les affiliés d'acheter une place pour ces rencontres, le C.A. n'y est pas favorable. En revanche, le C.A. se prononce pour la maîtrise de certains coûts qui pourrait être meilleure même si elle ne modifierait pas considérablement le budget. Il s'agit surtout de fonctionner avec les moyens disponibles.

- Une réunion de travail relative à la licence clubs est organisée ce 24.04.2019 à Louvain. J.L Dessart y participe.

8. Arbitrage

*** Groupe de travail**

La cellule « formation » s'est réunie le 20.02.2019. Il a été demandé au responsable des provinces de définir pour la fin du mois la matière à dispenser aux candidats, ainsi que les supports, l'objectif étant de mettre sur pied une formation « new-look » au début du mois de septembre 2019.

T. Pierloot et S. Steenwinckels se sont mis d'accord concernant le contenu d'une formation identique.

9. Propagande

P. Garcia communique qu'un nouveau club est en formation à Bruxelles. Quasi toutes les formalités sont remplies. Manquent encore les licences et une vérification de la salle pour son homologation. T. Pierloot s'est présenté à la salle mais n'a pu rentrer. P. Garcia lui communiquera le numéro de téléphone du responsable du club.

10. Divers

* Suite à la question d'I. Paquet, il est répondu qu'il n'est pas possible d'acheter des billets pour la rencontre Croatie - Belgique via l'U.R.B.H.

*** Demande du Waterloo ASH (formulée lors de l'AG)**

B. Brasseur et J.F. Hannosset quittent la réunion.

S'agissant d'un championnat se déroulant en Belgique, et étant donné qu'il n'est question que de renseigner les matchs à domicile de l'équipe U18 du Waterloo ASH sur le site LFH dans la rubrique « programme du week-end », et du fait que les modifications de jour, d'heure et d'arbitres seront assurées par T. Pierloot, le C.A. répond favorablement à la demande du Waterloo ASH.

Prochaines réunions les mardis 21.05 et 18.06.19